

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13-03-2023

N°22-2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 07/03/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Romain TESSIER, Laure de Maisonneuve

Absents ou excusés : Christine PASZKO, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

22-2023 CREATION D'UN BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ETANGS : BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé d'acquérir des terrains pour proposer un nouveau lotissement communal dénommé « LES ETANGS », près de la rue des Fougères. Il indique qu'il est nécessaire de créer un budget annexe qui sera assujéti à la TVA. Il présente au Conseil Municipal, le projet de budget primitif 2023 qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement à hauteur de 137 000.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à créer un budget annexe dénommé « Les Combes 2 », assujéti à la TVA.

- vote par chapitre le budget primitif 2023 comme détaillé dans le document ci-annexé.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 13/03/2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

